



C(Extr.)/15/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 janvier 1998

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Quinzième session extraordinaire**  
**Genève, 3 avril 1998**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Bureau de l'Union*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Examen de la conformité de la législation de la République de Croatie avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (document C(Extr.)/15/2)
4. Examen de la conformité de la législation ou du projet de législation de tout État ayant déposé une demande selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978 et de tout État ou organisation ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
5. Modification du programme et du budget de l'Union pour l'exercice biennal 1998-1999 (document C(Extr.)/15/3)

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV, 34, chemin des Colombettes, à Genève, le vendredi 3 avril 1998, et s'ouvrira à 14 h 30.

6. Adoption du compte rendu de la session (si possible)
7. Clôture de la session

[Fin du document]